

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 02 AVRIL 2025 A 18H00

Date de la convocation : 27 mars 2025

Présents :

Jean-Marie REY, Maire
 Fabrice LOISEAU, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints
 Marielle BOY, Jean-Michel BRUNET, Yveline CORDIER formant la majorité des membres en exercice

Absents :

Muriel PAYAN, Violaine PIQUET-GAUTHIER, Gabrielle GUIBERT, Lisa FAURE, Pierre SAVOLDELLI, Jean-Baptiste CRAFFK

Secrétaire de séance : Marielle BOY

La séance est ouverte à 18H00 sous la présidence de Jean-Marie REY, Maire.

- Monsieur le Maire procède à l'appel des membres du Conseil Municipal ; le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.
- Le secrétaire de séance est nommé et le procès-verbal du conseil du 12 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.
- Monsieur le maire demande à l'assemblée l'ajout d'une délibération à l'ordre du jour : décision modificative n°1 du budget de la pico centrale
- Monsieur le Maire donne lecture des actes qu'il a pris en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Municipal par délibération n°035/2020 du 23 mai 2020, depuis le 13 mars 2025.

ORDRE DU JOUR :

I – AFFAIRES FINANCIERES

1. Budget de la commune : actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement
2. Budget de la commune : décision modificative n°1
3. Budget de l'eau : décision modificative n°1

I – AFFAIRES FINANCIERES

1/BUDGET DE LA COMMUNE : ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder à la modification de l'autorisation de programme n°2021/001 Refuge du Clot des Vaches afin de disposer des crédits nécessaires au paiement du solde des marchés.

Soit la modification suivante :

	Montant de l'AP	CP antérieurs	CP 2024	CP 2025
Refuge du Clot des Vaches 2021/001	2 768 754,47€	1 110 294,16€	1 058 460,31€	600 000€

Approuvé à l'unanimité

2/BUDGET DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°1

Dans le même objectif que la délibération précédente, il est nécessaire de modifier le budget de la commune

comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Opération 066-Travaux de voirie et réseaux :
 - o Augmentation des crédits en dépenses à l'article 2151 pour 50 000€
- Opération 068-Travaux bâtiments divers :
 - o Augmentation des crédits en recettes à l'article 1641 pour 350 000€
- Opération 244-Refuge du Clot des Vaches :
 - o Augmentation de crédits en dépenses à l'article 231 pour 300 000€

Un emprunt sera donc contracté pour financer les travaux de remplacement de la chaudière à Pré Chabert afin d'autofinancer le solde des travaux du refuge.

Approuvé à l'unanimité

3/BUDGET DE L'EAU : DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la modification du budget à apporter au budget du service de l'eau afin de disposer de crédits au chapitre 20, soit la modification suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Transfert des crédits disponibles du chapitre 23 au chapitre 20 :

- Diminution des crédits en dépenses à l'article 2315 pour 6 500€
- Augmentation des crédits en dépenses à l'article 2031 pour 6 500€

Approuvé à l'unanimité

4/ BUDGET DE LA PICO-CENTRALE : DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la modification du budget à apporter au budget de la pico centrale afin de disposer de crédits au chapitre 16, soit la modification suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Baisse des crédits à l'article 2138 pour 37 500€
- Augmentation des crédits à l'article 1641 pour 37 500€

Approuvé à l'unanimité

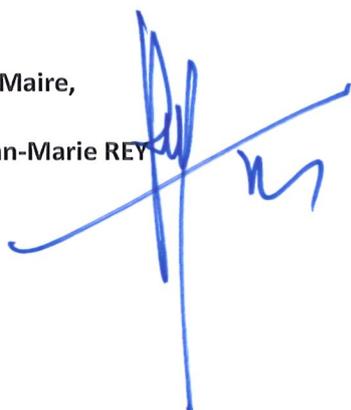
INFORMATIONS DIVERSES/QUESTIONS

Sans objet.

La séance est levée à 18h30.

Le Maire,

Jean-Marie REY



La secrétaire de séance,

Marielle BOY

